Attribution et fonctionnement du CSE (- 50 salariés)



Résumé

Annecy ou Thyez: 17/09/2025 03/12/2025

02/03/2026 09/03/2026

Public et prérequis

Membres des Comité Social Economique.

Etre membre du CSE.

Les objectifs pédagogiques et professionnels

Connaitre les droits et obligations du CSE de moins de 50 salariés.

Exercer pleinement ses attributions.

Assister efficacement les salariés.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Exercices pratiques pour assimiler les notions.

Etudes de cas qui synthétisent plusieurs points abordés.

Outils pédagogiques

Un support spécialement conçu pour le module est remis à chaque participant.

Modalité d'évaluation

Évaluation de fin de formation de type QCM.

Contenu de la formation

Identifier les attributions du CSE

Les attributions générales, notamment :

- Présenter les réclamations individuelles et collectives.
- Saisir l'inspecteur du travail,
- Compétence en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

Les attributions ponctuelles, notamment :

- L'assistance des salariés en cas de sanction disciplinaire ou licenciement,
- · Licenciement économique collectif,
- Reclassement d'un salarié déclaré inapte par le médecin du travail...

Les réunions du CSE

- La périodicité,
- · Le déroulement.
- La communication aux salariés.

Les movens du CSE

- · Le mandat des membres du CSE, cumul.
- Les heures de délégation.
- Le local,
- · L'affichage,

CENTRES DE FORMATION

THYEZ, ANNECY

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre

Les + pôle formation Haute-Savoie

- 1000 Jeunes formés par an du bac pro au titre
- 3000 salariés formés par an
- 500 entreprises partenaires
- · Accompagnement à la recherche de contrat
- Equipe pédagogique experte des métiers
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, individualisée, concours Worldskills)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

ANNECY - 04 50 64 12 00 ANNECY Itii - 04 50 09 65 06 ANNECY Tetras - 04 50 23 03 72 BOURGET-DU-LAC Itii - 04 50 09 65 06 THYEZ - 04 50 98 56 19

• La protection et le registre spécial des représentants du personnel.